



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

JEUDI 12 MARS 2026 à 20 heures

En salle La CANTINOISE à VIARMES

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 12 février 2026.

Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES :

1. Vote du compte de gestion 2025 – Budget Commune
2. Vote du Compte administratif 2025 – Budget Commune
3. Affectation des résultats
4. Vote des taux d'imposition 2026
5. Vote des subventions
6. Autorisation au Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens 2026
7. Autorisations de programme et crédits de paiement 2026
8. Vote du Budget Primitif 2026
9. Instauration de la Redevance d'Occupation du Domaine Public et de la Redevance d'Occupation Public Provisoire due par le réseau de distribution d'électricité et de gaz
10. Instauration de la Redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) sur les réseaux de distribution et de transport en électricité
11. Règlement des dommages concernant un véhicule municipal

RESSOURCES HUMAINES :

12. Constitution d'une provision pour le financement du compte épargne temps (CET)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 6 mars 2026

Pour affichage, le maire,